



**ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSSEL**

Energie et Services de Seyssel , SEML au capital de 5 500 000 euros
32 Rue de Savoie
BP 5 74910 SEYSSSEL
<http://www.es-seyssel.com/>
RCS : 485010847 Thonon-Les-Bains - SIRET : 48501084700013
N° de TVA intracomm. : FR58485010847

**facture
d'électricité**
tarif réglementé bleu

Dépannage 24h/24 - 7j/7

04.50.27.28.96

Coût d'un appel local

référence acheminement : 81802157600013

Votre contact

Accueil clientèle - 04.50.27.28.96

informations@es-seyssel.com

Du lundi au vendredi : 7h30-12h / 13h30-17h

Votre référence à rappeler : xxxx

contrat n° xxxx				
client titulaire				
espace de livraison				
offre	tarif bleu - SE			
service	heures pleines / heures creuses			
puissance souscrite	12 kVA			
réglage de la protection	20 A			
type de compteur	AMM			
historique de consommation				
Les valeurs estimées sont présentées en italique.				
kWh	oct 24	janv 25	avr 25	juil 25
hp	214	1094	1356	399
hc	465	888	951	471
total	679	1 982	2 307	870

facture n° xxxx du 16/07/2025	
électricité du 11/04/2025 au 11/07/2025 : 870 kWh calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)	
total HT	160,26 €
TVA	31,04 €
autres taxes	40,56 €
total TTC	231,86 €
Merci de votre règlement avant le 01/08/2025	
Date approximative du prochain relevé 11/08/2025	
Date approximative de la prochaine facture ... 25/10/2025	

vosre talon de paiement

Pour les modalités de paiement se reporter au verso de la facture

Nom du client :

Référence du payeur :

Numéro du compte client :

Numéro du contrat :

Offre :
tarif bleu - SE

Référence de la facture :

Date de la facture :
16/07/2025

Montant à payer :
231,86 €

**Talon à joindre
à votre règlement**

Merci de votre règlement avant le 01/08/2025

Nom du client :

Référence payeur :

Numéro de compte client :

Numéro du contrat :

Offre : **tarif bleu - SE**

Référence de la facture :

Date de la facture : **16/07/2025**

NET A PAYER : 231,86 €

Ne rien inscrire sous ce trait. Ne pas plier

XXXXXXXXESS

00 0000076697 00000023186 50

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 juillet 2025 au 30 septembre 2025 (puissance souscrite de 12 kVA - 3 mois)					206,76	51,69	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 11/04/2025 au 11/07/2025							
compteur n° xxxxxxxx							
heures pleines	2 617	3 016	1	399	0,1451	57,89	
heures creuses	2 032	2 503	1	471	0,1076	50,68	
total HT						160,26	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale					870	0,00 €/ kWh	0,00
cspe					870	0,0337 €/ kWh	29,32
cta					51,24	21,93 %	11,24
tva réduite					62,93	5,50 %	3,46
tva					137,89	20,00 %	27,58
total TTC							231,86

communication

Horaires des heures creuses : 22h-6h (code Y)

Frais :

A noter : Client aux tarifs réglementés, vous pouvez souscrire à tout moment sans frais à une offre de marché chez le fournisseur de votre choix. Comparez gratuitement les offres, dont celles à tarif dynamique potentiellement plus risquées, sur energie-info.fr

- **part acheminement HT: 88,16 €**
- **tle (taxe communale, départementale) :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de ces taxes est reversé aux collectivités locales qui les ont instituées.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé.

L'ensemble des tarifs est disponible sur www.es-seyssel.com ou à notre accueil clientèle.

Tout retard ou incident de paiement engendre des pénalités facturées conformément aux Conditions Générales de Vente

Origine de l'électricité : Nucléaire 74,5 %, Gaz 7,7%, Hydraulique 7,2 %, Fioul 0,4 %, Charbon 0,3 %, Autres énergies renouvelables 9,9 %.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

vosre règlement

Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- **En espèces ou carte bancaire :** au guichet de l'Energie & Services de Seyssel
- **Par chèque bancaire :** établi à l'ordre d'Energie & Services de Seyssel, directement adressé à Energie & Services de Seyssel - BP 5 - 74910 SEYSEL
- **Par internet :** depuis votre espace client (<https://espace-client.es-seyssel.com>)
- **Par virement :** à l'ordre d'Energie & Services de Seyssel IBAN : FR76 1810 6000 3296 7033 5744 727 - BIC : AGRIFRPP881